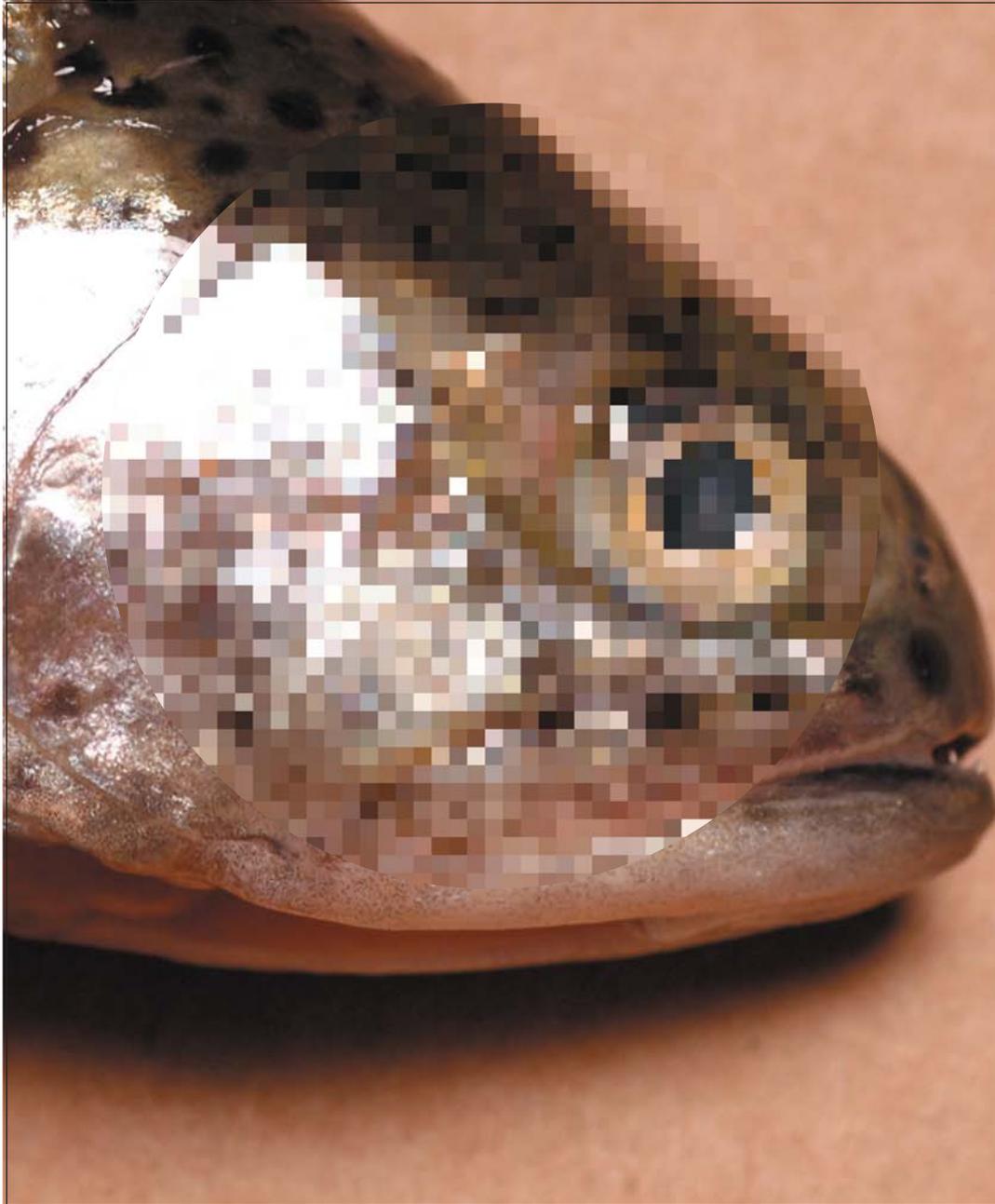


affaires de commerce!

La Pêche au Sénégal
et en Mauritanie





Affaires de commerce!

La Pêche au Sénégal et en Mauritanie

Introduction:

page 1 - 2

1 Les politiques de l'UE en matière de Pêche:

page 3 - 5

2 Impacts écologiques:

page 6 - 9

3 Impacts socio-économiques:

page 10 - 13

4 Recommandations et conclusion:

page 14 - 15

Introduction



Affaires de commerce!

Le commerce et l'investissement étranger direct sont des instruments de lutte importants contre la pauvreté et la dégradation écologique. C'est un fait indiscutable que le commerce et les flux d'investissement peuvent jouer un rôle positif dans la réduction de pauvreté et de l'arrêt de la perte de biodiversité. Ce qui est discutable, cependant, est la manière de réguler et d'organiser ces flux. Trouver des moyens de maximiser cette contribution positive du commerce et des flux d'investissement pour un développement durable est certainement l'un des plus grands défis de cette décade.

L'étude de cas suivant, fait partie d'une série produite par le Comité National de L'UICN- Pays-Bas (IUCN NL) et Both ENDS pour apporter plus de lumière dans la relation qui existe entre la politique économique (telle que les politiques commerciales et d'investissement), la réalisation de moyens d'existence durables dans les pays

pauvres, et l'arrêt de la perte de biodiversité. Chaque cas décrit un exemple spécifique, et propose des recommandations sur la manière d'aller de l'avant. Les cas visent à soutenir les discussions actuelles mondialement tenues sur comment la mondialisation peut être bénéfique à toute vie sur terre.

L'Union Européenne et les pêches en Mauritanie et au Sénégal

"Toutes les pêches des grandes mers sont probablement inexhaustibles, c'est-à-dire, rien de ce que nous faisons affecte sérieusement le nombre de poisson".

Thomas Huxley, 1883.

Cette citation optimiste de Thomas Huxley sonnait vrai aussi tard que les années 70s, pour les zones de pêche des côtes ouest africaines. Le poisson abondait, et les flottilles de pêche européennes y étaient les bienvenues.

Ces navires européens ont été forcés hors de leurs régions, après une décennie de surexploitation des fonds de la pêche qui a de façon significative réduit en quantité et en qualité leurs stocks de poisson, pendant que la demande était encore croissante.

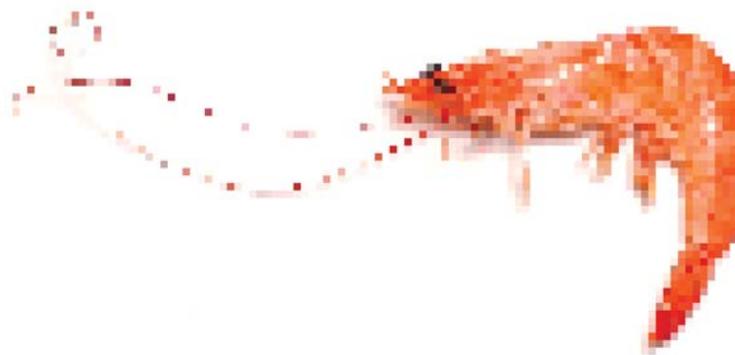
Par conséquent, les navires européens ont étendu leurs zones de chasse vers le Courant des Canaries le large des côtes du Maroc, Mauritanie, Sénégal et la Gambie. Cette expansion était supportée par des accords entre les pays hôtes et la Commission européenne. En fait, l'Europe paye ces pays des indemnités pour le droit des ses flottilles à pêcher dans leur Zone Economique Exclusive (ZEE). Cette étude va se concentrer sur deux de tels pays : la Mauritanie et le Sénégal.

Les zones de pêche mauritanienne et sénégalaise connaissent maintenant le même sort que celles d'Europe, la surexploitation, à peine 30 ans, et du coup, il y a plus de place pour l'optimisme de Huxley, même pas ici. Les pêches sont exhaustives!

Cette étude de cas, va tenter de décrire le dilemme présenté par le besoin de faire des recettes pour les trésors publics du Sénégal et de la Mauritanie, les limites offertes par les écosystèmes marins au large de leurs côtes, et les besoins de développement de leurs communautés de pêcheurs. Elle lie la

perte des stocks de poisson directement à la paupérisation des populations dont les moyens d'existence dépendent de la capacité à pêcher, manger et à vendre du poisson. Elle montre là où les accords de pêche et de commerce ainsi que les accords d'investissement ont été inadéquats jusque-là à assurer les moyens d'existences durables aux communautés de pêcheurs de ces deux pays, tout en maintenant simultanément un écosystème marin sain. L'Europe joue un rôle dans cette histoire- ce n'est pas

la principale coupable de la surexploitation, mais elle y a certainement contribué. En usant de sa puissance économique et ses relations d'aide, l'Europe peut assister les économies de l'Afrique de l'Ouest à gérer de façon durable les ressources halieutiques, et se faisant, assurer l'accès équitable aux ressources marines, aux générations présentes et futures. Une opportunité parfaite surviendra avec la renégociation des accords de pêche en accords de partenariat, en 2006.



1 Les Politiques de la pêche de l'UE



Pour soutenir les navires de pêche qui s'aventurent dans les eaux non européennes, l'UE est rentrée dans des Accords d'Accès de Pêche avec des pays ayant un riche fonds de pêche dans leur 200 milles marins Zones économiques exclusives (ZEE).

Au titre des ces accords l'UE paye aux gouvernements hôtes une cotisation fixe annuelle, en contrepartie de l'accès d'un nombre spécifique de navires de pêche proportionnellement au stock de poissons de leur ZEE (Voir tableau 1 pour certains détails de l'accord avec Le Sénégal et de Mauritanie).

Avec le temps et du fait de la disponibilité d'information sur l'impact écologique des pratiques de pêche en Afrique de l'Ouest, certaines mesures de durabilité et de justice sociale ont été ajoutées aux accords.

A cet effet, les espèces pélagiques qui sont majoritairement pêchées par les pêcheurs locaux ne peuvent pas bénéficier d'une licence d'exploitation au Sénégal (Par contre ces espèces peuvent être pêchées en Mauritanie), et les navires de l'UE ne sont pas autorisés à pêcher dans les 6 à 12 milles des côtes sénégalaises. Les quotas de prises pour les stocks entièrement ou surexploités ont été limités. Les zones de pêche ont été réduites, l'accès près des côtes n'est autorisé qu'aux petits navires.

Tableau 1:
Transferts économiques des pêcheries, tels que convenus par l'UE, Sénégal et la Mauritanie

	Sénégal		Mauritanie	
Accords en Cours	1997-2001	2002-2006	1996-2001	2001-2006
Coût total UE (million)	48	64	267	430
Navires	148	125	248	248
Coût par navire (millier)	81	128	215	347

Source: Sporrang N. et al; 2002 / Les accords de pêche avec des pays tiers - Est-ce que l'UE va vers le développement durable ? / Institut européen pour la Politique Environnementale, London.

En outre, deux mois de repos biologique ont été inclus, et les limites pour les déchets de pêches établis, pendant que certaines zones ont été désignées non propices à la pêche tout le long de l'année.

Le processus de négociation

Lorsque l'on analyse le processus de négociation il est clair que ni le Sénégal ou la Mauritanie ne soient en position de force pour déterminer les termes des accords. L' Union européenne est un puissant négociateur.

Son poids économique, ses capacités légales et scientifiques rendent les relations de négociation très inégales. De ce fait donc,

la lourde responsabilité de s'assurer que ces accords contribuent au développement économique et écologique durables des ces nations incombe à l'Union européenne.

D'autres facteurs qui influencent les relations de négociation entre l'UE et la Mauritanie et le Sénégal incluent :

1 Plusieurs stocks de poisson commercialement intéressants migrent le long des côtes. Si l'un des pays voudrait attendre pour une meilleure offre, le second par contre pourrait ouvrir l'accès. La coopération régionale pourrait résoudre ce problème, mais l'UE négocie ces accords bilatéralement.

2 L'accès aux zones de pêche est déterminé en Tonneaux de mer Enregistrés des vaisseaux de pêche. Le potentiel d'accroissement de l'efficacité des flottes de l'UE n'est pas inclus dans ces accords d'accès. De ce fait les négociateurs pourraient systématiquement sous-estimer le potentiel de captures des flottes de l'UE.

3 Les accords donnent accès au marché européen. Ce marché est important pour le Sénégal et la Mauritanie parce que le commerce d'avec lui rapporte une grande part de leurs devises étrangères.

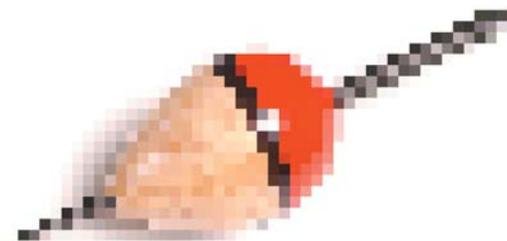
Les accords de pêches sont une composante de relations (d'aide) qui existent entre l'UE et ses anciennes colonies.

Les négociations pour les droits d'accès font partie des Accords de Lomé, où l'engagement de l'UE à encourager le développement des flottes locales et l'appui à la gestion des pêcheries est lié à l'accès des navires de l'UE aux eaux.

La Mauritanie et le Sénégal ne sont actuellement pas en mesure de développer le marché qui est pêché par les navires étrangers. En outre l'exploitation locale de la ZEE requiert de ces pays plus d'investissements en capacité pour pêcher à des eaux distantes. Néanmoins, il a été découvert que le secteur du capital privé au Sénégal a été particulièrement prudent pour l'investissement dans les navires de pêches. Les flottes étrangères, à travers le paiement de leurs licences, au moins rapportent à ces pays en voie de développement quelque forme de rendements économiques en contrepartie des riches stocks de poissons au large de leurs côtes.

En ce moment, Les Accords de pêches susmentionnés arrivent à terme, et de ce fait, l'UE a entrepris des négociations avec la Mauritanie et le Sénégal pour re-établir les droits pour les navires européens d'exploiter les eaux à l'intérieur de leur ZEE.

Cette fois, les accords sont dénommés Accords de Partenariat de Pêches, reflétant le type II de partenariats¹, tel qu'établi par le Sommet Mondial sur le développement durable (SMDD) de 2002 à Johannesburg. Tout de même puisqu'ils sont négociés sous l'égide des règles commerciales de l'UE, il est fort probable qu'ils ressemblent plutôt à de durs accords commerciaux qu'à des accords de développement durable.



¹ Ces types II de partenariats sont une partie d'un ensemble d'instruments et mesures politiques introduits par le SMDD de 2002 pour surmonter les obstacles identifiés à l'atteinte d'une société durable dans le monde

entier. Ils incluent habituellement des partenariats entre gouvernements relatifs à certaines priorités de développement. Dans la plupart des cas, le secteur privé, y compris les affaires et les ONG.

Encadré 1: La politique Commune de la Pêche Européenne

L'Union européenne a mis en place plusieurs politiques pour le maintien de la survie biologique des stocks de poissons qui sont au large de ses côtes. Les politiques communes de la pêche de la communauté (PCP) prévoient des mesures de contrôle de la qualité des aliments qui émanent de ses ressources marines pour ses consommateurs; qui fournissent des mesures de protection et de conservation de l'écosystème marin, et assure la viabilité économique du secteur de la pêche. La PCP a été ajoutée ainsi que d'autres mesures qui ont introduit des saisons closes, des journées de pêches, des restrictions selon la taille des mailles, et le Total admissible de Capture (TAC). Même avec ces mesures en place, les eaux européennes souffrent d'une sur-exploitation, entraînant du coup les flottes de pêches européennes à chercher fortune ailleurs.

Source: Council Regulation (EC) no. 104/2000 of 17 December 1999 on the common organisation of the markets in fishery and aquaculture products, Brussels.

2 Impacts écologiques des pratiques en matière de pêche

6 Impacts écologiques



L'Évaluation de l'Ecosystème du Millénaire (EM) qui a été publiée le 31 Mars 2005 par les Nations Unies², montre que les écosystèmes marins mondiaux subissent de pressions graves.

L'Océan Atlantique est le plus sévèrement stressé, pire encore que les Océans Pacifique et Indien. L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) souligne en 2004 que 75% de l'Atlantique Centre-est est entièrement exploité (à ou près de son rendement maximum durable) et que 21% est surexploité³. Par conséquent, il y a pas de possibilités d'augmentation des captures, et dans certains cas, elles doivent être réduites.

La pression accrue due aux pêches est souvent citée comme cause principale.

Les données au sujet de l'industrie de pêche sont entachées d'incertitudes. Très peu de suivi sur les pratiques de la pêche ont lieu, y compris les comptes précis de stocks capturés et vendus, aussi bien que les déchets jetés par dessus bord. La destruction que certaines pratiques de pêche causent aux habitats est également difficile à mesurer.

Le manque de données fiables sur la pêche dans la région peut également être amputable à la corruption.

En dépit de la difficulté de recueillir des informations exactes sur l'état des écosystèmes marins, des institutions officielles et scientifiques officielles nous avertissent que les limites ont été atteintes.

En fait, les pêcheurs le long des côtes rapportent que leur capacité à sécuriser des captures adéquates a diminué. Dans le cas du Sénégal, ses flotilles locales causent la plupart du temps cet épuisement de stock halieutique, et de ce fait, des mesures devraient être prises pour rendre la pêche locale plus durable. Les flottes étrangères, d'autre part, capturent la plupart des poissons en Mauritanie.

Le rôle de l'union européenne

Les pays développés importent 80% de la valeur totale des poissons commercialisés dans le monde.

L'union européenne a augmenté sa dépendance vis-à-vis des importations de poissons de 35% en 2002. Le Sénégal et la Mauritanie occupent respectivement le troisième et le sixième rang des 20 plus grands exportateurs de poissons⁴.

Il convient de noter que la Mauritanie aussi exporte les produits des pêches qui ne sont pas appropriés pour le marché européen à d'autre pays ouest africains. Cet écoule-

ment représente 90% de leur exportation totale de poisson⁵.

Les accords de pêche fournissent l'espace aux flottes de l'UE pour pêcher dans la région elle-même.

Les statistiques sur le Sénégal et la Mauritanie diffèrent de manière significative. L'activité évaluée des navires européens le long de la côte mauritanienne est sensiblement plus grande que celle du long de la côte Sénégalaise. Les flottes de l'UE se concentrent pour la plupart sur les espèces économiquement viables.

Le tableau ci-dessous montre le pourcentage de toutes les captures de la région par des bateaux de pêche de l'UE dans la période s'étendant de 1996 à 2000 (les statistiques récentes ne sont pas disponibles)⁶, et

leur état actuel d'exploitation comme défini par la FAO. Plus d'Etats s'intéressent à l'obtention des droits de pêche dans cette région, et l'UE joue réellement un rôle comparativement limité dans l'ensemble de la région.

² Evaluation des écosystèmes du Millénaire, 2005. / Écosystèmes et bien-être humain / Synthèse de la biodiversité/ Institut Mondial des Ressources / Washington, D.C. P.5 / Consultez tous les autres rapports sur www.millenniumassessment.org

³ FAO, 2004 / L'Etat de la pêche et de l'aquaculture du monde (SOFIA)

⁴ Les sujets relatifs à la commercialisation poisson OMC et ACP / UE négociation. (www.Globefish.org, visité Juin 2005)

⁵ Basé sur l'interview de Ad Corten, Institut Neerlandais de Recherche Halieutique

⁶ Ces statistiques ne montrent que les pêches UE. Les autres pays tiers pêchent aussi dans la région. Leur contribution à la surexploitation est aussi significative.

Tableau 2:
Pourcentage des captures européennes dans la ZEE des Etats côtiers

Pays	Zone côtières	Thon	Poisson benthique	Céphalopode	Crevette
Maroc	15	20	30	50	25
Mauritanie	25*	30	30	40	30
Sénégal	Neg	50	5	10	10
Seychelles	-	50	-	-	-
Ghana	0	0	0	0	0
Etat d'Exploitation**	Entièrement exploité	Entièrement exploité	Modérément exploite	Entièrement à surexploité	Entièrement exploité

* Average 1996-2000, European vessels started to fish in 1996 / Source: Failler and Lecrivain, 2003 / Session 13, fisheries management: profitability and development / CEMARE, University of Portsmouth, U.K.

** Source: FAO Fishery Committee for the Eastern Central Atlantic Scientific Subcommittee, 2004. / Database IICAT.

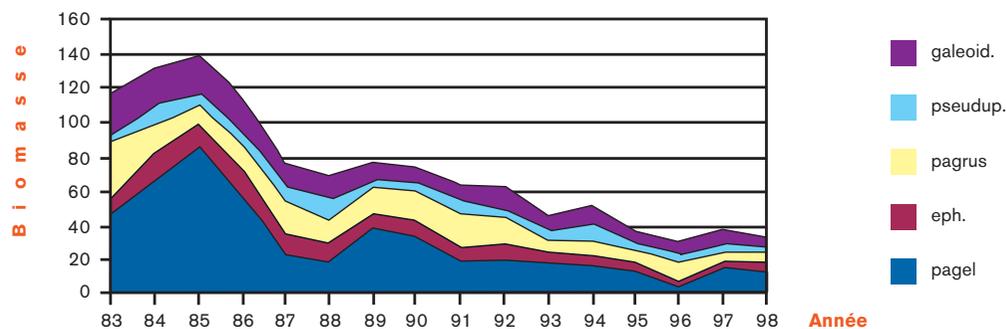
Le tableau ci-dessous montre les parts des captures des Etats côtiers et les navires de pêches de l'UE par espèces de poissons. Une grande partie des espèces d'une valeur commerciale intéressante sont capturées par les navires de l'UE. Cependant, dans la majorité des cas les navires locaux et étrangers pêchent la grande partie des captures.

Tableau 3:
Pourcentage des captures européennes dans la ZEE des Etats côtiers

Pays	% Total captures ZEE UE-25	% Total captures ZEE national	% Total captures ZEE Autre pays	Captures ZEE totale en 2002 (tonnes)
Mauritanie	57	33	10	651.891
Senegal	14	5	81	350.000
Gambie	1	57	42	101.586
Guinée Bissau	5	91	4	108.145
Maroc	<1	<1	99	807.584

Sources: Estimations faites sur base des données disponibles sur www.seaaroundus.org dans 2005 / Comité sur la pêche de L'Atlantique / Centre-Est de la FAO / Sous-Comité Scientifique, 2004/Base de données CEMARE / FAO Comité sur la pêche de L'Atlantique Centre-EsT / Sous-Comité Scientifique, 2004/Base de données ICCAT/

Figure 1:
Estimation de l'évolution de la biomasse de quelques espèces de poisson au Sénégal



Source: D. Gascuel and M. Laurans, 2003 / Evaluation des stocks demersaux en Afrique du Nord-Ouest / FAO, Rome

Santé de l'écosystème marin

La description et la prédiction des changements qui surviennent dans l'Écosystème sont très complexes. Plusieurs facteurs influencent la santé des écosystèmes marins. D'une part, il y a les rapports biologiques qui existent entre les prédateurs et leur proie. D'autre part, il y a les rapports entre les méthodologies de pêche et les interactions entre elles, tels que les périodes de pêche, les quantités qui sont pêchées, et l'âge et les taux de fertilité des espèces pêchées.

Il est reconnu que les flottilles de pêche de La Mer du Nord récoltent environ 25% de la biomasse totale de cet écosystème, avec des implications significatives pour l'ensemble de l'écosystème de la Mer du Nord⁷. Les Données du Centre-Est Atlantique ne sont pas disponibles ou ambiguës (Voir le schéma 1 pour certaines estimations). Néanmoins, il y a abondamment des signaux qui nous indiquent que la biomasse récoltée dans cette région ne se fait pas à de taux renouvelables.

La théorie écologique affirme que les changements au sein de certaines populations affectent d'autres espèces de l'écosystème. Il est inévitable que les populations des espèces non ciblées, l'environnement physique (flore, coraux, les sédiments) et

les pressions prédatrices sont affectées et altérées. La surexploitation du thon (au dessus de la chaîne) et des sardines, calmar et crevette (près du fond) devraient affecter de façon négative l'ensemble de l'écosystème.

La santé de l'écosystème côtier

D'autres impacts écologiques de la surexploitation de la pêche existent, certains tout à fait inattendus. Une étude a été menée par des chercheurs Américains et Africains et le rapport montre les déclin de l'approvisionnement en poissons le long du littoral Ouest africain et les déclin des populations animales dans plusieurs réserves fauniques au Ghana⁸. En effet les données montrent que pendant les années où l'approvisionnement en poissons est au-dessous de la moyenne il y a un déclin supérieur à la moyenne en quantité des mammifères sauvages.

Il n'y a pas de corrélation entre ces fluctuations de stocks avec d'autres facteurs tels que le climat, les cycles politiques, et les prix du pétrole. Malgré le fait que cette étude se rapporte à des corrélations et ne puisse prouver des relations de causes à effets; ceci sous-entend que, à cause de la diminution en quantité des poissons de qualité et, l'augmentation conséquente des prix de poisson; les gens recherchent

ailleurs des sources alternatives d'alimentation, entraînant du coup un impact négatif sur la biodiversité.

On s'attend à ce que les impacts de la viande de brousse soient réduits au Sénégal et en Mauritanie, puisqu'on n'en trouve tout simplement pas dans leurs régions littorales; et les pêcheurs sont peu susceptibles de faire de long voyage pour leur protéine.

Néanmoins, un transfert à la production sur terre de protéine ou aquaculture est susceptible d'avoir lieu, et on peut présumer les impacts écologiques que cela pourrait engendrer.

⁷ Frid et al, 2005 / Ecosystem based fisheries management; progress in the North East Atlantic, in Marine policy / Elsevier / University of Newcastle upon Tyne, U.K.

⁸ Brashares et al, 2004 / Chasse de la viande brousse, Diminution de l'approvisionnement en poisson et faune En Afrique de l'Ouest, Science 306 / Association Américaine pour le Progrès de la Science/ Universite de Stanford Edition Highwire, Washington DC, Etats-Unis d'Amérique

3 Impacts socio-économiques

10 Impacts socio-économiques



⁹ http://europa.eu.int/comm/fisheries/news_corner/discours/speech63_en.htm

¹⁰ <http://www.fao.org/DOCREP/003/U1990E/U1990E00.HTM>

¹¹ http://www.unep.ch/etu/etp/events/Fisheries/Fisheries_Mauritania.PDF

¹² http://www.unep.ch/etu/etp/events/Fisheries/Fisheries_Mauritania.PDF

¹³ The commercial value of tuna ranges from EUR 500- to 1,500- per tonne, depending on the species.

Tableau 4:
Les statistiques économiques des industries de la pêche de l'UE du Sénégal et de la Mauritanie

	EU	Sénégal	Mauritanie
PIB (en milliard \$)	10.000	17	5.2
Population active (in million persons)	150	4.2	0.8
Population active du Secteur agricole (en %)	5	70	50
PNB de l'industrie maritime (en %)	3-5 ⁹	2.5 ¹⁰	7 ¹¹
Emplois dans le secteur de la pêche (nombre de personnes)	500.000	600.000	27.000 ¹²
Consommation moyenne par habitant par an (en kg)	25	26	5-9

Tableau 5:
Coûts et bénéfices des accords d'accès 1993-1997 (million EUR)

	Sénégal		Mauritanie	
Valeur totale des captures par an	24	(moyenne 93-97)	109	'96
			150	'97
Coût par pour l'UE	12	(moyenne 93-97)	62	'96
			54	'97

Source: Johnstone N., The Economics of Fisheries Access Agreements: Perspectives on the EU-Senegal Case / International Institute for Environment and Development, 1996.

En plus des revenus directs que les trésors publics reçoivent à travers les accords de pêche, les propriétaires de navires de pêches doivent payer des licences à l'Etat.

Ceci varie en fonction de la nature des navires et la méthode de pêche. Par exemple les frais que doivent payer les propriétaires des bateaux capturant les thons au Sénégal, couvrent approximativement 2.5 à 4% de la valeur commerciale de leur capture.

Ces contributions sont substantielles et

importantes pour le budget de l'Etat, surtout quand on prend en considération la taille de ces économies, et les capacités locales peu développées à pêcher les mêmes ressources.

Le Tableau 5 montre que la valeur marchande du poisson pêché par l'UE dans les ZEE du Sénégal et Mauritanie est le double ou triple du coût du droit d'accès. Au vu de ces statistiques l'on se demande si le Sénégal et la Mauritanie ne profiteraient pas davantage en pêchant et en vendant

eux-mêmes du poisson directement à l'UE.

Actuellement, cependant, les flottilles de pêche locales ne disposent pas de capacité suffisante pour pêcher toutes les espèces dans leur zone de 200 milles marins de leurs côtes.

La compensation par les licences payées en tant que telle fournit au moins un certain rendement économique pour les stocks halieutiques commercialement viables qui peuplent ces zones.

Sécurité alimentaire et compétition

La FAO¹⁴ a identifié plusieurs secteurs de tension entre les intérêts étrangers de pêche et intérêts de pays d'origine. Ces tensions ont un impact significatif sur le développement des communautés locales de pêcheurs.

L'industrie nationale de la pêche au Sénégal s'est développée sensiblement, ce qui a intensifié du coup la concurrence avec les bateaux de pêche étrangers. Malgré le fait que chaque flottille de pêche a des droits spécifiques, la nature du jeu indique que leurs chemins se chevauchent. Comme l'un des anecdotes de l'encadré le montre, la situation peut devenir violente. L'accès dans les zones de pêche locales au delà de la côte est formellement interdit aux navires de l'UE.

Néanmoins, les chalutiers de L'UE parfois s'aventurent dans ces zones interdites et vice versa, les bateaux de pêche locaux parfois s'aventurent au delà de leurs zones 'sûres'.

La concurrence entre les pêcheurs locaux et des flottes étrangères est principalement portée sur les espèces benthiques côtières, crustacés et céphalopodes. L'UE n'a pas accès aux (petites) espèces pélagiques côtières au Sénégal, au contraire elle a cet accès en Mauritanie (de ce fait, contribuant toujours à la surexploitation puisque les poissons migrent à travers la zone économique.)

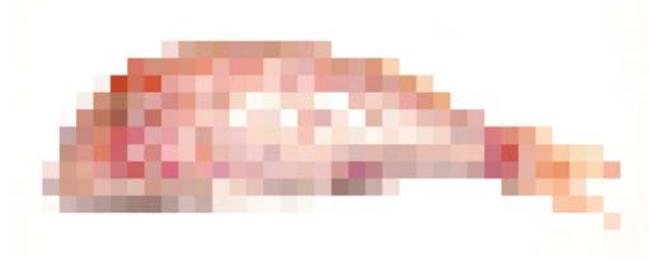
Encadré 2: Histoire vécue en matière de surexploitation des fonds de pêche

“Je dois réparer mes filets cassés chaque jour après avoir pêché,” se plaint Ousseynou Niang, capitaine d’une pirogue, sorte de bateau employé par la plupart des pêcheurs locaux ici. “Parfois elles sont endommagées par des pierres ou des crabes, mais la plupart du temps elles sont coupées par de grands navires.”

Thiogo Diene Seck est mariée à un pêcheur. Elle participe activement aux activités de son mari, en vendant du poisson aux centres de transformation, afin d’acheter les équipements de pêche de la pirogue dont sa famille dépend. Elle est à la fois terrifiée et irritée par les navires européens, qui enfrennent trop souvent dans la zone de pêche exclusive (6 milles hors de la côte) des pêcheurs locaux la nuit. *“Non seulement ils volent nos ressources mais ils pourraient tuer nos hommes,”* dit-elle, se referant à des collisions occasionnelles, mais dramatiques, entre petites pirogues et grands chalutiers.

“Autrefois, nous avions l’habitude de pêcher les barracudas et la carpe rouge, et les pêcheurs n’attrapaient pas le kobo,” dit un villageois. *“Maintenant nous devons manger ces kobo, parce que la plus part du temps il n’y a rien d’autre.”*

Source : www.sciencein africa.co.za



¹⁴ Commercialisation internationale du poisson et Sécurité alimentaire Cas du Senegal / Ousmane Senegal / Ousmane NDiaye, Direction des pêches. Ndiaye, Senegal

Impacts sur les moyens de subsistance

La surexploitation a rendu plus difficile la possibilité pour les pêcheurs locaux à sécuriser une capture journalière économiquement viable. La quantité et la qualité du poisson diminuent, alors que la demande ne l'est pas. Cette diminution de la qualité de poisson est davantage aggravée par le fait que le 'bon' poisson est destiné à l'exportation et non pour la consommation locale - particulièrement les espèces telles que la seiche, la pieuvre, la langoustine et les crevettes disparaissent progressivement des marchés locaux au profit du marché international. Le fait que les poissons deviennent plus petits a également entraîné la diminution de la qualité des approvisionnements en aliments et, la difficulté à satisfaire la demande négativement affecté les niveaux de revenus des pêcheurs

Les pêcheurs passent maintenant plus de temps en mer essayant d'assurer une capture; et ceci dans des pirogues ouvertes, ce qui signifie qu'ils s'exposent aux dangers de la mer elle-même, en particulier sur l'Océan Atlantique; mais également une concurrence féroce des pêcheurs d'autres communautés (qui de fois devient violente) une compétition avec des flottes étrangères. La pression accrue sur les stocks de poissons signifie que les risques d'incidents violents deviennent de plus en plus fréquents, engendrant parfois même aux décès; tandis que la perte

de revenu rend difficile l'achat des provisions alimentaires et d'autres besoins; rendant en fait les pêcheurs davantage dépendants de la pêche.

La communauté de pêcheur en Mauritanie est petite, ce qui limite son impact total sur le pays. Au Sénégal, cependant, le nombre total des personnes travaillant dans le secteur de pêche est important - 600.000 personnes dépendent directement ou indirecte-

ment, de l'industrie de la pêche, pour soutenir ou alimenter environ trois millions de personnes à charge. Les sécheresses en cours ont décimé le bétail autrefois la source principale de protéines dans la région, de manière à ce que le poisson constitue maintenant environ 75% de la consommation totale des protéines animales au Sénégal. Ceci entraîne un déficit alimentaire dû à la diminution des stocks de poissons.

Encadré 3: L'exemple de Kayar

Les pêcheurs locaux causent le gros du problème de la surexploitation du fonds de pêche au Sénégal. Ces pêcheurs vivent dans les villes et les villages côtiers. La ville de Kayar, est l'une de ces communautés côtières, avec une population estimée à environ 30000 habitants; elle est le troisième plus grand centre de la pêche du Sénégal. Pour faire face à la chute des prix de poissons, les pêcheurs locaux ont mis sur pieds quelques mécanismes pour assurer leur propre survie. Cette communauté de pêcheurs est la plus avancée dans le pays en termes de structure. Les propriétaires des paquebots, de senneurs, et commerçants sont organisés en associations, et donc plus à même de défendre leurs intérêts. Ils ont établi un ensemble de règles pour contrôler les stocks de poissons. Celles-ci incluent l'interdiction de pêcher des alevins; une seule session de pêche journalière par senneur et, fixation d'un maximum de capture à 45kg de poisson par jour. Les violations de ces règles sont sanctionnées par des amendes substantielles, dont les bénéfices sont utilisés pour apporter un appui aux pêcheurs les plus pauvres de la communauté. Le rôle des ONG dans la région est aussi renforcé. Elles donnent des conseils techniques; apportent des appuis aux pêcheurs par des programmes de micro crédits; procurent des formations et des renforcements des capacités particulièrement en ce qui concerne la législation en matière de pêche. L'objectif est d'encourager les pêcheurs locaux à adopter des pratiques en matière de pêche plus durables.

Source : Ce texte a été rédigé grâce aux informations collectées à partir du site : www.panda.org/about_wwf/where_nework/where/western_africa/ecoregion/wamer/area/kayar.cfm

Recommandations et conclusion



Le courant des Canaries fournit l'un des écosystèmes les plus riches en fonds de pêche du monde. Comme tel, ils ont été découverts par les européens -et d'autres nations à forte tradition de pêche, comme région privilégiée pour la pêche, particulièrement depuis que les zones de pêche de ces pays souffrent de la surexploitation.

L'Union Européenne a obtenu l'accès à ces zones de pêche grâce aux accords de pêche, permettant aux flottes de pêche européenne d'y pêcher des espèces commercialement intéressantes. Cependant,

dans la région, les pêches locales se sont développées et jouent un plus grand rôle dans la capture totale. En plus les techniques de pêche sont devenues beaucoup plus efficaces. Ceci signifie que L' Ecosystème marin de la région Ouest africaine souffre également maintenant de la surpêche.

Le secteur sénégalais de la pêche est particulièrement gravement atteint par cette surpêche. En effet, les pêcheurs locaux se battent pour gagner leur vie par le biais de

la pêche. La Mauritanie elle aussi ferait face également à un futur incertain si la vie marine davantage s'épuisait, puisqu'elle ne serait pas en mesure d'assurer des revenus par les permis de pêches pour le trésor public. Tandis que l'UE joue un rôle limité en pêchant le large de cette côte, la présence de cette flotte étrangère contribue à la perte de ces stocks de poisson. La perte d'un secteur de la pêche viable rendra encore plus difficile, le maintien d'un approvisionnement adéquat des denrées alimentaires dans les deux pays.

La renégociation imminente des Accords de pêche offre à l'Union Européenne une grande opportunité de changer la situation actuelle caractérisée par la perte de la biodiversité et de la perte conséquente des moyens d'existence durables dans la région, en basant les accords sur le principe de la durabilité. Elle doit elle-même offrir ces changements, parce ni le Sénégal ou la Mauritanie ne sont pas en position de force pour le faire.

Si l'UE est sérieuse au sujet de développement durable, elle doit :

1 Négocier un Accord de partenariat régional de la pêche avec tous les Etats du courant des Canaries de façon transparente et participative (incluant les représentants des communautés de pêcheurs côtiers, les experts en écosystème marin, les organisations non gouvernementales et les organisations de la conservation de la nature.

2 Etudier les impacts environnementaux de plusieurs scénarios de pêche et de la commercialisation du poisson, en coopération avec la région. Le scénario le plus optimal pouvant contribuer au développement de ces nations doit être recherché, pendant que l'arrêt à la perte de la biodiversité et, toutefois en reconnaissant le droit de ces pays à exploiter leur ZEE.

3 Rechercher un model de bonnes pratiques qui ont marché dans leurs conditions locales et influencer les politiques locales d'inclure ces cas de réussite comme norme. Ces modèles de bonnes pratiques doivent converger sur les renforcements des communautés elles-mêmes à une exploitation durable des ressources de pêche; ceci avec l'appui des autorités des pays développés, scientifiques et ONG.



* Les espèces crustacées incluent le homard, crevettes

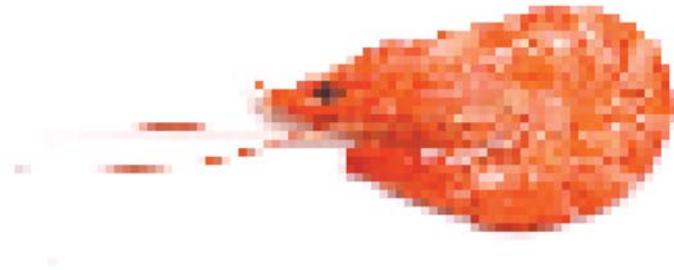
** Cephalopodes incluent calmar, pieuvre et seiche

Source: Basé sur le rapport de la FAO sur la pêche no 750 / Comité de pêche de L' Atlantique Centre-Est, 2004 / Accra

Tableau 6:
Espèces commercialement intéressantes en Afrique de l'Ouest

Especies benthiques côtières	Sp benthique de haute mer	Sp pelagique côtière	Sp pelagique de haute mer
Crustacés*	Crevettes (ex. gamba)	Sardines	Thon
	Poisson plat (ex turbot)	Pilchards	Maquereau
Cephalopodes**		Anchovies	Espadon
		Hareng	

Remerciements

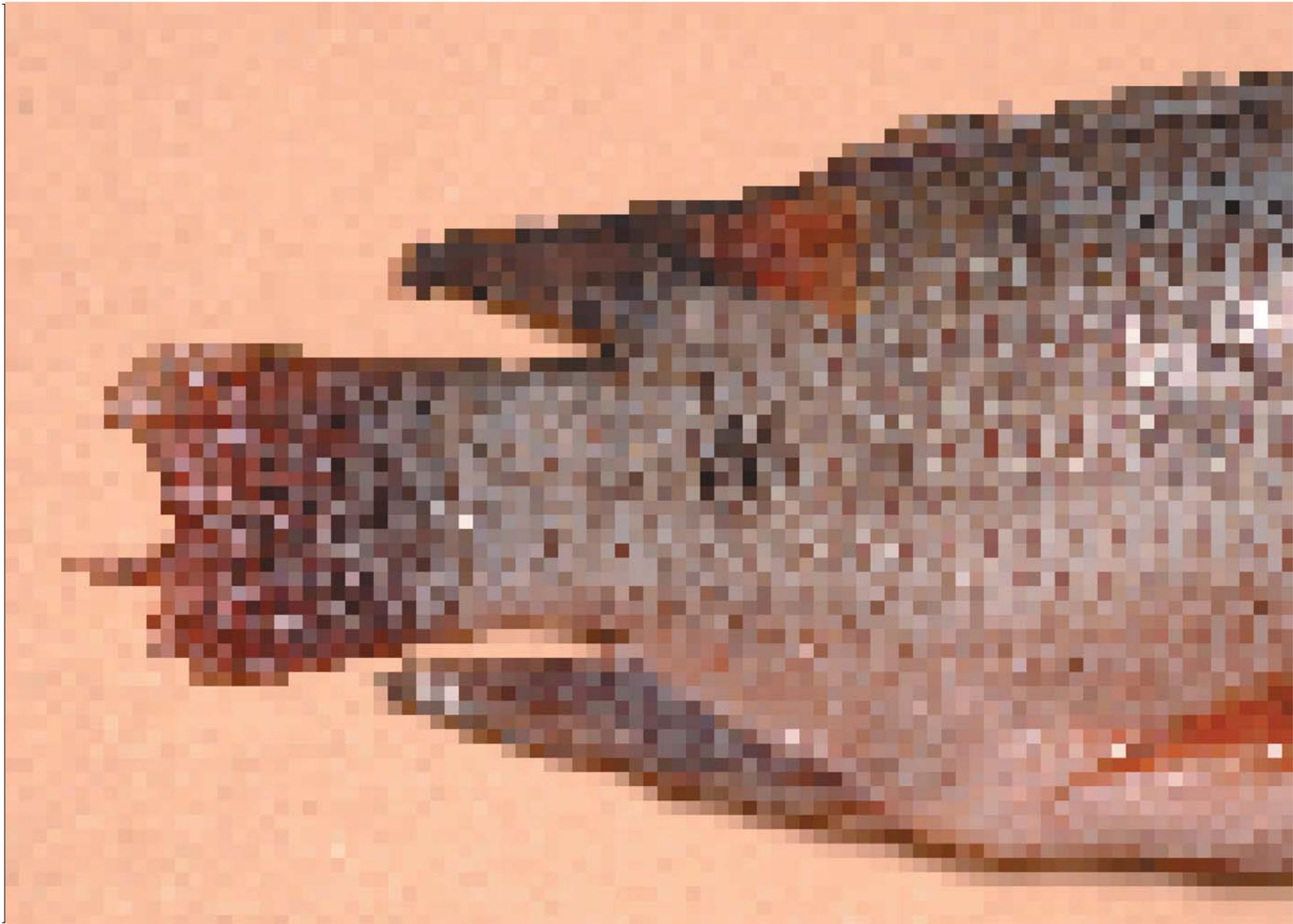


Ont participé à la rédaction: **Pieter van der Gaag**, **Reanne Creighton**, **Julien Sunyé** (IUCN-National Committee of the Netherlands), **Stefan Verwer** et **Casper van Nassau** (Both ENDS). Nous avons bénéficié des experts: **Paul Scholte**, **Carl Konigel** et **Henk Hartogh** (IUCN-National Committee of the Netherlands), **Burghard Ilge** (Both ENDS), **Ad Corten** (Rijks Instituut voor Visserij Onderzoek), **Kees Lankester** (Scomber), **Papa Samba Diouf** (WWF-WAMER), **Lotje de Vries** (ENDA-BIOPOL) et de la contribution des pêcheurs interviewés dans la région même (Communauté de pêcheurs de Joul-Fadouh, Sénégal). Nous adressons nos remerciements à la FAO (www.fao.org) et le projet La Mer Autour de Nous (the Sea Around Us project (www.seararoundus.org) qui nous a fourni des données fiables sur leurs sites.

Edition **Karin Engelbrecht** (Amsterdam) / Traduction de l'Anglais **Joseph Lumumba** (IUCN NL) / Relectures des traductions **Henri Roggeri** (IUCN NL), **Papa Samba Diouf** (WWF-WAMER) / Mis en page et Image **Margo Vlamings** (Arnhem) / Mis en page édition Français **Mick Pantelaras** (Grave) / Impression **Drukkerij Advadi** (Westervoort).

© Juin 2005 / Septembre 2006 (édition Français)

Ce document a été produit avec l'assistance financière du Ministère néerlandais du Logement, de L'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (VROM) et de la Commission Européenne. Les vues exprimées ici sont celles de Both ENDS et de IUCN-National Committee of the Netherlands et ne peuvent donc en aucun cas être prises comme reflétant l'opinion officielle de VROM et de la Commission Européenne.





www.natureandpoverty.org

National Committee of
The Netherlands



www.iucn.nl



www.bothends.org